

Tarifs et Conditions

Année scolaire 2019/2020 (rentrée Octobre 2019)

Frais d'inscription et de traitement de dossier de candidature : **400 €** (OFFERTS en cas d'établissement partenaire)

Coût de la scolarité à PARIS (MBS Paris XIII) : règlement en Euros uniquement

Bachelor 1ère année (sans le séminaire à l'international) :	4 500 €
Bachelor 2nde année (sans le séminaire à l'international) :	4 500 €
Bachelor 3ème année Parcours International (avec semestre d'été en université partenaire)	7 900 €
Bachelor 3ème année Parcours International (sans semestre d'été en université partenaire)	4 900 €
Dble diplôme MBA Management Stratégique / Master** Management et Admin. Entreprise 1ère année	7 900 €
Dble diplôme MBA Management Stratégique / Master** Management et Admin. Entreprise 2ème année	7 900 €

**** Master Universitaire - Université du Mans**

Organisation de la Scolarité à Paris :

Les 2 premières années de Bachelor incluent une période de séminaire ou Summer school à l'international auprès de l'une de nos universités partenaires aux USA, Australie, Canada... (voir documentation).

Ces séminaires sont obligatoires pour les étudiants français et revêtent un caractère optionnel pour les étudiants étrangers. L'étudiant conserve néanmoins la possibilité de s'inscrire à ces séminaires en cours d'année scolaire s'il décidait finalement d'y participer.

En 3ème année le candidat doit préciser la spécialisation souhaitée du bachelor (choix de 4 spécialités).

Procédure d'inscription et de règlement :

- 1- Remplir le présent dossier de candidature et l'accompagner **d'un CV, des relevés scolaires et copies de diplômes des 2 années précédent l'inscription et de l'année en cours.**
- 2- Etude du dossier par la commission pédagogique MBS. Remise de la décision : Refus, admission ou admission sous réserve d'obtention du Bac pour les élèves de terminale.
- 3- En cas de validation de la candidature, paiement d'un acompte de **10% des frais de scolarité annuels.**
- 4- Délivrance du certificat d'inscription et accompagnement dans la procédure de demande de visa pour la scolarité en France.
- 5 - la totalité de la scolarité devra avoir été réglée au plus tard la veille du 1er jour de cours (début octobre 2019) sauf accord express de l'établissement.

En cas de refus de Visa, 50% de l'acompte versé sera remboursé à l'émetteur minoré des éventuels frais bancaires. Les frais de dossier sont non-remboursables.

CAS PARTICULIERS :

➔ **En cas d'abandon volontaire de la procédure par le candidat, de refus au motif que le dossier consulaire n'est pas conforme, aucun remboursement d'acompte ne sera effectué.**

➔ **Les seuls motifs ouvrant droit à remboursement sont donc : Echec à l'examen du Bac ou Licence, motif n° 4 du formulaire de refus délivré par le consulat.**

➔ **Tout visa accordé implique l'arrivée du candidat à MBS Paris et le paiement des frais de scolarité. En cas de non présentation à l'école, un signalement sera effectué auprès des autorités françaises.**

➔ **Une fois passée la date de la rentrée, aucun remboursement d'acompte ne sera effectué.**

➔ **Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un justificatif écrit du motif émis par le consulat.**

Inscription

Après avoir lu et accepté tous les termes du dossier d'inscription, le responsable financier de la scolarité :

- S'engage à l'entier paiement de ses frais de scolarité correspondant à l'option précisée en page 3 du présent dossier (tarif forfaitaire de la classe d'inscription de l'étudiant pour l'année 2019/2020)

En cas de litige de règlement, si une solution amiable ne pouvait être mise en place, seul le tribunal de commerce de Paris serait compétent à son traitement.

- S'engage à prendre toutes les dispositions pour présenter un dossier consulaire conforme.
- Déclare avoir pris toutes les dispositions nécessaires au financement.

Le responsable financier de la scolarité :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Nationalité :

Adresse :

Téléphone :

email :

Inscrit l'étudiant :

Nom :

Prénom :

à : Paris

en classe de :

Bachelor 1

Bachelor 2

Bachelor 3 - Parcours : (cochez svp)

International avec séminaire

International sans séminaire

Double diplôme **MBA/Master** MAE 1ère année

Double diplôme **MBA/Master** MAE 2ème année

Signature OBLIGATOIRE*

(Faire précéder de la mention "lu et approuvé")

*** Tout dossier retourné non signé ne sera pas pris en compte par nos services d'admission.**

la signature du présent dossier implique l'acceptation des tarifs et conditions de l'établissement, y compris en cas de refus de visa.